

10c.

Journal du Lot

10c.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 11, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
 A. COUESLANT, Directeur
 M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef
 Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3e page (— d' —).....	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les budgets d'armements en France et en Angleterre. — La situation politique italienne et la R. P. — Nouveaux désordres en Irlande. — Les négociations franco-britanniques. — La position du Chancelier Wirth.

Les accusations de « militarisme » se multiplient contre la France. Nos bons socialistes font chorus avec nos accusateurs, — et hier encore nous entendions, à Cahors même — un orateur du parti donner son adhésion entière aux griefs britanniques et affirmé que notre pays consacrait à ses armements des sommes bien supérieures à tous les autres.

Or, tout ceci, c'est du *bourrage de crâne* ! Puisqu'il est vrai que les chiffres sont plus éloquentes que de longues dissertations, donnons des chiffres.

La Chambre des Communes a voté, pour l'exercice 1921-1922, quelques 207.205.000 livres sterling, pour ses dépenses militaires. Savoir :

- pour l'armée, 106.315.000 livres ;
- pour la marine, 82.479.000 livres ;
- pour l'aviation, 18.411.000 livres.

Ces dépenses militaires de la Grande-Bretagne, évaluées en francs, donnent un total de 10 milliards 600 millions.

Rappelons maintenant les dépenses militaires de la France. Elles se montent à :

- pour l'armée, 3.709.345.454 fr. ;
- pour la marine, 843.618.295 fr. ;
- Soit un total de 4 milliards 1/2.

Ainsi, la Grande-Bretagne, *pari fiste*, dépense pour ses armements plus de 2 fois plus que la France, *militariste* !

Ajoutons, que les colonies britanniques, les Dominions, disposent également de budgets militaires très importants qui ne figurent pas dans les totaux précédents.

Que pensent de ces chiffres nos bons socialistes qui réservent tous leurs sourires... pour les ennemis ou les adversaires de la France ?

barrasser la France d'un scrutin bâlard, condamné par la grande famille républicaine.

La situation devient de plus en plus difficile en Irlande. D'un côté, les escarmouches se multiplient entre l'Irlande du nord et l'Irlande du sud. Des manifestations, des hostilités continuent à se produire, ainsi que des attentats. D'un autre côté, l'opposition républicaine au traité de paix anglo-irlandais ne désarme pas. M. de Valera, le promoteur, la mène avec violence. C'est la lutte à outrance qu'il entend susciter.

Qu'on en juge par ce simple passage d'un discours prononcé dimanche à Dublin : faisant allusion aux circonstances dans lesquelles l'accord de Londres du 6 décembre avait été signé, M. de Valera, déclarait :

« Les délégués irlandais avaient été terrorisés par la menace que s'ils ne signaient pas immédiatement, une guerre terrible serait déchaînée tout de suite contre notre peuple. »

« Nous sommes ici aujourd'hui pour dire à l'Angleterre que nous ne serons pas davantage liés par un accord obtenu de cette façon, que les générations passées ne se sont considérées liées par l'acte d'union également infamant. »

Pauvre Irlande ! L'heure de la paix n'a pas encore sonné pour elle !

Les négociations franco-britanniques progressent lentement, mais progressent néanmoins.

Tout d'abord, en ce qui concerne le plan des réparations allemandes, le gouvernement anglais vient d'informer M. Poincaré qu'il donne son assentiment à la procédure proposée par ce dernier. En d'autres termes, c'est la Commission des Réparations, et non directement les cabinets alliés, qui examinera le memorandum du chancelier allemand et y répondra.

Pour ce qui est de la Conférence de Gênes, la France accepte que les experts alliés se réunissent à Londres et non plus à Paris comme il avait été précédemment décidé. Par contre, le gouvernement britannique semble reconnaître le bien fondé de la suggestion de la France : les pays de la Petite-Entente (Pologne, Tchéco-Slovaquie, Roumanie, Yougoslavie) doivent participer aux délibérations des experts. Il convient d'éviter, en effet, que les cinq grandes puissances aient l'air de décider du sort des petites sans même les consulter.

Enfin, en ce qui concerne la date de la Conférence de Gênes, bien que Lloyd George continue à affirmer publiquement qu'elle demeure fixée au 8 mars, bien qu'il repousse officiellement tout ajournement, on a des raisons de supposer qu'il s'est résigné à un retard d'une quinzaine de jours

La situation politique continue à être fort difficile en Allemagne. A Berlin, les partis de la coalition gouvernementale ont conféré avec le parti populiste et le chancelier. Les populistes ne dissimulent plus leur dessein de combattre à outrance le cabinet Wirth, jusqu'à ce qu'ils y jouent un rôle de premier plan. En d'autres termes, ils veulent une orientation nettement vers la droite du cabinet, afin de rendre inoffensifs les projets fiscaux du chancelier. Mais les majoritaires ne veulent pas de cette collaboration.

Quoi qu'il en soit, à la séance de mercredi du Reichstag, la confiance au chancelier Wirth a été votée par 10 voix seulement de majorité. C'est peu, en vérité.

M. DAROLLE.

La situation politique continue à être fort difficile en Allemagne. A Berlin, les partis de la coalition gouvernementale ont conféré avec le parti populiste et le chancelier. Les populistes ne dissimulent plus leur dessein de combattre à outrance le cabinet Wirth, jusqu'à ce qu'ils y jouent un rôle de premier plan. En d'autres termes, ils veulent une orientation nettement vers la droite du cabinet, afin de rendre inoffensifs les projets fiscaux du chancelier. Mais les majoritaires ne veulent pas de cette collaboration.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

La question des réparations

Une réunion des ministres des finances, des pays alliés ayant été projetée à Londres pour examiner les différentes questions relatives aux réparations telles qu'elles se posent à la suite des dernières communications du gouvernement allemand, le gouvernement italien a insisté auprès des cabinets de Londres et de Paris pour que cette réunion soit renvoyée après la réouverture du Parlement italien. Aucun

membre du cabinet italien ne peut, en effet, à l'heure actuelle, s'éloigner de Rome.

Le général Nollet confère avec M. Rathenau

La presse rend compte officieusement de l'entretien du général Nollet avec M. Rathenau.

La conférence a porté d'une manière générale sur l'état actuel du désarmement.

Le général Nollet avait le désir de connaître à cet égard l'opinion du nouveau ministre. Il n'a formulé aucune demande nouvelle.

Le général Nollet avait le désir de connaître à cet égard l'opinion du nouveau ministre. Il n'a formulé aucune demande nouvelle.

L'Allemagne « ruinée » ouvre des crédits à la Russie

La Société générale de commerce « Allgemeine Handel Gesellschaft » de Crefeld vient d'accorder, par contrat, à l'Union centrale des coopératives russes un crédit en marchandises de 500 millions de marks.

L'Allemagne livrera des machines agricoles et la Russie des matières premières.

Comme le volume des échanges se développe chaque jour entre les deux pays, on compte renouveler ce crédit tous les six mois.

Ces livraisons seront effectuées aux magasins généraux que le gouvernement des Soviets a loués dans le port de Hambourg et celui de Stettin.

Le transport maritime s'effectuera par des navires russes.

L'Angleterre et la question du Tanger

A une question posée à la Chambre des communes, il a été répondu que le gouvernement britannique est depuis plusieurs mois constamment en communication avec les gouvernements français et espagnol au sujet de Tanger, et l'on espère qu'une conférence tripartite se réunira sous peu, à Londres, pour discuter la question. La politique du gouvernement britannique est actuellement telle qu'elle a été depuis 1912 : placer Tanger et la région avoisinante sous une sorte d'administration internationale.

La guerre civile en Irlande

La situation reste très grave en Irlande du Nord.

De nombreux combats dans les rues ont eu lieu. A Belfast trois personnes, dont un jeune homme et une femme ont été tués au cours de la soirée d'hier et au début de la nuit des bombes ont été lancées en divers endroits de la ville. Les forces s'ennemies et celles de l'Ulster du Nord se sont massées le long de la frontière et l'état de choses actuel est presque équivalent à la guerre civile.

Pour les affamés de Russie

On s'étonne que les secours envoyés par l'Etat et les municipalités de France ne soient pas encore parvenus aux affamés de Russie.

Cela tient à ce que les Soviets n'ont pas encore autorisé les délégués français à faire eux-mêmes les distributions.

Sauf pour l'Amérique — mais ceci pour des causes spéciales — les Soviets ne paraissent décidés à ne laisser pénétrer en Russie que les missions de Croix-Rouge des pays avec lesquels ils ont conclu un traité de commerce, telle celle de l'Italie.

Combats en Tripolitaine

On annonce que des combats viennent d'avoir lieu en Tripolitaine, près de Mizurata, le long de la voie ferrée de Anzizia. Les troupes italiennes ont eu 25 tués et 100 blessés.

La C. G. T. se prononce contre les extrémistes

Le comité national confédéral de la C. G. T. Jouxhau a poursuivi, mardi matin, la discussion engagée sur la situation générale du syndicalisme. De nombreux délégués sont intervenus dans le débat. Les interventions de MM. Merrheim, Liochon et Battini contre toute concession aux extrémistes furent fort remarquées. M. Merrheim, en particulier, à l'aide de nouveaux documents, établit une fois de plus, la volonté désorganisée des hommes aux ordres de Moscou.

A la suite de ce débat, un premier vote a été émis sur la gestion du bureau confédéral. Les résultats sont les suivants : Pour l'approbation, 92 ; 3 contre, 3 abstentions, 5 absences.

Chambre des Députés

Séance du 14 février 1922

La Chambre discute le projet de loi tendant à réglementer l'exercice du privilège du Trésor pour le recouvrement de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

M. Lefebvre dit que le privilège du Trésor pourrait mettre en péril le crédit hypothécaire. Il conclut au rejet du projet de la Commission. M. Ringier combat la proposition de M. Lefebvre.

M. Lafarge combat également cette proposition et la discussion générale est close. Les divers articles sont discutés et votés ainsi que l'ensemble du projet.

Sénat

Séance du 14 février 1922

M. Monservin dépose le rapport sur le projet de loi tendant à réduire le nombre des députés. Il demande la déclaration d'urgence et l'insertion immédiate du rapport à l'Officiel. M. Martin combat l'urgence mais celle-ci est prononcée.

Le Sénat discute le projet relatif aux actes de décès des militaires et civils morts pour la France.

M. Martin demande que les noms des héros morts pour la Patrie soient inscrits sur des registres déposés au Panthéon. Cette proposition est votée.

CHRONIQUE LOCALE

LE VRAI MÉRITE

Nous publions, d'autre part, les noms de mères de familles nombreuses qui viennent d'être décorées de la Médaille de la Famille française, en témoignage de reconnaissance nationale.

Cette médaille de bronze ou d'argent ou d'or, c'est tout ce que l'Etat offre aux mères de familles nombreuses. Avec ça, il n'y a pas le moindre billet de 100 francs.

Sans doute, la médaille, c'est bien, le billet de 100 francs ferait mieux ; la médaille peut être accrochée sur la poitrine d'une maman, mais pour aussi honorifique que soit la médaille, elle ne vaut pas une allocation qui permettrait de payer quelques gâteries aux enfants.

L'Etat, pour l'instant, n'a trouvé qu'une médaille à donner aux mères de nombreux enfants : est-ce toute la faveur qui est due à ces mères ? La Ligue des familles nombreuses n'obtiendra-t-elle pas des pouvoirs publics d'autres avantages plus tangibles, plus sérieux ? Il serait navrant si elle n'obtenait rien.

Mais puisque l'Etat, pour l'instant, ne peut donner que ce qu'il a, des médailles, des diplômes pour récompenser aux mères de familles nombreuses, il serait particulièrement navrant que ces diplômes, ces médailles ne fussent pas accordés à toutes les mères qui y ont droit. Il serait navrant qu'une seule d'entre elles fût victime du caprice d'un maire ou d'autres personnages qui, pour des raisons qu'elles soient, refuseraient de leur faire accorder un bout de ruban, un rond de métal.

En dépit de ce que l'on nous affirme, nous ne voulons pas croire que le parti pris se mêle à la distribution de cette distinction.

La distribution de cette distinction n'a rien de comparable à la distribution des palmes et des poireaux. Pour être compris dans cette dernière, il est certain qu'il faut avoir des... titres nonflants et réels, et surtout être une personne choyée par les distributeurs. Ce titre-là compte surtout.

Mais la médaille de la famille nombreuse est due, ce nous semble, à toute mère qui peut présenter de nombreux et beaux gars.

Ces titres-là ne se cachent pas, surtout à l'heure de la soupe, quand ils sont réunis autour de la table familiale.

Eh bien, est-il possible que des mères de 6 ou 7 enfants, dont le dossier a été constitué par les maires, conformément à la loi, n'aient pas en

core obtenu satisfaction ? Nous ne le pensons pas : le dossier n'a pas dû être constitué ou il s'est égaré. Il suffira d'en constituer un autre.

Vraiment, il serait navrant que la... disgrâce et la petite méchanceté s'exercassent sur des mères qui donnent au pays des enfants et auxquelles on ne donne, en retour, qu'une médaille. Que cette médaille-dés lors, ne leur soit pas marchandée ! C'est la médaille du vrai mérite, du seul qui peut être bien constaté.

LOUIS BONNET.

Mérite agricole

Sont nommés officiers du Mérite agricole : MM. Pons, à Labastide-Marnhaç ; Lacabanne, à Fons ; Lamouroux, à St-Clair.

Sont nommés chevaliers : MM. Marmiesse, mécanicien à Cahors ; Fournié, à Douelle ; Bergouigne, à Cournou ; Lagarrigue, à Tour-de-Faure ; Rougeyrolles, à Marcihaç ; Destruel, à Ste Colombe ; Delpech à Frayssinet-le-Gourdonnais ; Baduel, à Lucez ; Granier, à Capdenac ; Maury, à Rocamadour ; Pissouraille, à Lentillac-St-Blaise ; Laborie, à Felzins ; Cadaurreille, à Anglars-Nozac ; Chaulat, à St-Michel-de-Bannières ; Pradié, à Thémimes ; Vernes, à Alviçnac ; Dumont, à Cressensac ; Biard, à Sarrazac ; Meynieul, à Teyssieu ; Mespoullé, à Estal ; Maissonhaute, à Tauriac ; Cérés, à Gagnac ; Constant, à Payrac.

Nos félicitations.

Médaille de la Famille Française

La médaille de la Famille Française est décernée en témoignage de reconnaissance nationale aux mères de famille dont les noms suivent :

Médaille d'or

Mmes
 Brajat, née Dissac (Marie-Céline), à Rocamadour ; 10 enfants.
 Castagné, née Estival (Octavie), à Prendignes 10 enfants.

Médaille d'argent

Mmes
 Baldés (Jean), née Boudet (Marie), à Duravel ; 8 enfants.
 Carrotier, née Lavergne (Louisa), à Freyssinet-le-Gélat ; 9 enfants.
 Delpech, née Florenty (Elisabeth), à Puyguyon ; 9 enfants.
 Fabre, née Alloué (Antoinette), à Duravel ; 9 enfants.
 Labouygue, née Teysède (Mathilde), à Rudelle ; 8 enfants.
 Lasfargues, née Lafon (Marie-Antoinette), à Masclat ; 8 enfants.
 Lonjou, née Armand (Albanie-Julie), à Vaire ; 8 enfants.
 Rougier, née Lapoulvrairie (Louise), à Frayssinhes ; 8 enfants.
 Taule, née Germain (Berthe), à Cuzance ; 9 enfants.
 Venries, née Rougier (Antoinette), à Frayssinhes ; 8 enfants.
 Vincent, née Pagès (Célestine), à Carnac ; 8 enfants.

Médaille de bronze

Mmes
 Almeras, née Cavallé (Eugénie), à Fontanes ; 6 enfants.
 Antraygues, née Mounal (Léotina), à Saint-Cirgues ; 5 enfants.
 Arenès, née Mestret (Julie-Marie-Christine), à Masclat ; 6 enfants.
 Aymard, née Dauriac (Marie), à Duravel ; 5 enfants.
 Aymard, née Valet (Maria) à Duravel 5 enfants.
 Bac, née Maynard (Marguerite), à Saint-Cirgues ; 6 enfants.
 Balmay, née Martin (Marie-Louise), à Figeac ; 5 enfants.
 Besse, née Buffalé (Marie-Célestine), à Fontanes ; 5 enfants.
 Bessières, née Bouygues (Louise-Rose), à Lucez ; 7 enfants.
 Bonis, née Courduré (Rosa), à Felzins ; 7 enfants.
 Bouygues, née Fontanel (Anna), à Dégagnac ; 6 enfants.
 Cazes, née Bonnefoux (Jeanne), à Lherm ; 6 enfants.
 Couderc, née Roques (Marie), à Lunan ; 5 enfants.
 Constenoux, née Allidières (Sophie-Pélagie), à Linac ; 6 enfants.

Installation

M. le Préfet du Lot s'est rendu mercredi, à Figeac où il a procédé à l'installation de M. Daudonnet, qui, par décret du 21 janvier 1922, a été nommé sous-préfet de Figeac.

Les Gourdonnais à Paris

Le banquet annuel de la Société « La Grappe du Quercy », qui groupe les Originaires de l'arrondissement de Gourdon à Paris, aura lieu le samedi 25 février 1922, à 7 h. 30, dans les Salons de l'Union des Coopérateurs, 29 Boulevard du Temple (Entrée : 85, rue Charlot), Métra ; République.

Ce banquet familial, suivi d'un brillant bal de nuit sera présidé par notre Compatriote M. Louis Garrigou, Chef du Secrétariat de M. le Ministre des Colonies, Conseiller de Préfecture de la Seine.

Nous espérons, que les Gourdonnais de la Capitale voudront bien affirmer la prospérité de la Société assistant, avec leur famille, à cette fête qui groupera tous les Enfants de l'arrondissement de Gourdon à Paris.

Le Président : LAVIALE.

Hyménée

Mardi a été célébré le mariage de Mlle Théron, Marie-Louise, employée à la Préfecture du Lot, avec M. Pourchet, employé au P. O.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

L'affaire des bijoux

L'affaire du vol des bijoux commis à la gare par Combébiass sera jugée par le tribunal correctionnel de Cahors le jeudi 2 mars.

Plainte

M. Goutier, demeurant à Cahors, avait confié une automobile à un ami nommé F... de Puy-l'Evêque. Peu après, M. Goutier réclamait son auto et apprenait qu'elle était vendue.

M. Goutier a déposé une plainte au Commissariat de police contre F...

Obsèques

Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Daniel-Renouf-Amy, mère du sympathique M. Amy, ancien professeur d'anglais au lycée Gambetta, décédée mardi à Cahors.

Les obsèques de Mme Renouf-Amy ont été célébrées ce soir jeudi ; un cortège nombreux d'amis de la famille a suivi le convoi funéraire.

Nous prions M. Amy et sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Enlèvement de mineure

Une plainte est parvenue à Cahors faisant connaître qu'une jeune fille, âgée d'une quinzaine d'années, a été enlevée à sa famille, habitant Montauban.

Des recherches ont été entreprises à Cahors à l'effet de retrouver le ravisseur présumé, qui a habité notre ville récemment.

Bon débarras

[La prison de notre ville qui loge de vilains et dangereux prisonniers vient d'être débarrassée de quelques-uns d'entre eux.

Parmi ceux-là, il y a Poulter dont le pourvoi vient d'être rejeté par la Cour de Cassation, Baccou et Ricou.

Le premier a été dirigé sur l'île de Ré d'où il sera expédié au bagne et les autres dans une maison Centrale.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé par M. le Commissaire de police, contre le sieur B..., débitant de boissons, rue Brives, pour fermeture tardive de son établissement.

Situation des cultures

L'Officiel publie l'état de culture dans le Lot au 1er janvier 1922 :

Ble d'hiver : surfaces ensemencées : 50.000 hectares.

Méteil : surfaces ensemencées : 1.000 hectares.

Seigle : surfaces ensemencées 6.000 hectares.

Orge d'hiver : surfaces ensemencées : 600 hectares.

Avoine d'hiver : surfaces ensemencées : 7.000 hectares.

L'état de ces cultures est coté 70 sur 100, c'est-à-dire : bon.

La situation agricole

L'Officiel publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le Lot au 1er février 1922.

« Le temps étant resté relativement doux et humide pendant tout le mois de janvier, la végétation a fait des progrès et les travaux des champs se sont activement poursuivis. Les blés d'automne semés tardivement se développent dans de bonnes conditions. Les travaux de préparation du sol pour plantes sarclées sont en voie d'exécution. »

